

Cas C

Je vais obtenir mon **Baccalauréat** (ou diplôme du secondaire).
à l'étranger en juin/juillet 2025 (étudiant de nationalité européenne).

Les inscriptions en 1^{ère} année se font en ligne :
du 16 juin à 9h jusqu'au vendredi 15 août 2025 à 17h.
Après cette date plus aucun dossier ne sera traité !

* * * * *

Voici les documents **obligatoires** pour l'inscription à l'épreuve d'admission:

- une photocopie (recto/verso) de la **carte d'identité** valide ;
- un **extrait d'acte de naissance** ;
Attention, pour les Français.es, l'obtention de ce document se fait à la mairie de votre ville de naissance, il peut mettre plusieurs semaines à vous être délivré
- une **photo d'identité** récente ;
- le **relevé de notes ORIGINAL du BAC** attestant la réussite du baccalauréat ;
- une **lettre de motivation** :
- la **preuve de l'envoi** (par recommandé) ou **l'attestation de dépôt** du dossier administratif au service des **Equivalences** de la Fédération Wallonie-Bruxelles:
<http://www.equivalences.cfwb.be>

Cette démarche est obligatoire pour tous les étudiants qui ont obtenu un bac ou un diplôme du secondaire à l'étranger.

N.B. N'ENVOYEZ JAMAIS LE RELEVÉ DE NOTES ORIGINAL du BAC au Service des Equivalences, faites-en une copie conforme selon les modalités expliquées sur le site des Equivalences.

- **50 €** (déduits des droits d'inscription en cas de réussite à l'épreuve d'admission. Non remboursables en cas d'échec à l'épreuve d'admission, en cas de désistement, d'abandon ou de soumission hors délai du dossier en ligne).